



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Siègne

La voix du patrimoine de Siègne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Le moulin Gué à La Colombe ASVPVS N° 71 2013

Du moulin originel il ne semble plus rester grand-chose. Celui-ci se situe sur le bord de la grand-route départementale, appelée route de la liberté à La



carte de l'état major 1820-1860

Colombe. Le bail enregistré le 25 septembre 1962 entre Jules Addes époux de Marguerite Lepasant et Emmanuel Bellamy, directeur en retraite du ministère des finances

et Marie, Antoinette Moquay son épouse, du moulin du Gué, composé d'une maison construite en pierre et couverte en tuiles avec deux caves en sous-sol et d'un poulailler, pour huit cent francs nouveaux par an est l'une des dernières mentions contemporaines d'un lieu d'origine ancienne. En effet le dit moulin du Gué, sur le Tancrey, affluent de la Siègne, est représenté sur la planche cadastrale napoléonienne de la commune de La Colombe réalisée en 1827. Il jouxtait la grande route de Villedieu-Saint-Lô et c'est toujours le cas actuellement. Le ruisseau est une limite entre les territoires du Chefresne et de La Colombe. Une vente datée du 20 juillet 1905 est réalisée entre le vendeur, Maurice, Albert, Ernest Hervieu, Conseiller de Préfecture et Louise, Eugénie Gardel-Hervé son épouse, demeurant ensemble à Chaumont, et l'acheteur, Henri, Joseph Grente, négociant demeurant à Percy. Les immeubles vendus se consistent déjà en un bâtiment anciennement à usage de moulin ainsi que la chute d'eau et une cour. L'origine de propriété précise qu'il faisait partie du 3e lot attribué à Nelly, Marie, Anaïs Rouault-de Champglin, veuve d'Albert, Frédéric, Louis, Antoine Hervieu, demeurant à Paris et domicilié à Coutances (5 E 28497). Le partage des biens dépendants de la succession d'Albert, Frédéric, Louis, Antoine Hervieu, décédé le 12 octobre 1873, enregistrée en écritures privées

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du
patrimoine en val de Siègne

La voix du patrimoine de Siègne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

dans les actes civils le 20 novembre 1893, soit vingt ans après le décès, aux trois enfants du couple, Maurice, Albert, Ernest et Marie, Céleste, Nelly épouse de Lefranc Raymond, François, artiste peintre à Paris et Marguerite, Marie, Nelly, elle-même décédée le 22 novembre 1886, révèle l'existence d'immeubles à Saint-Nicolas-de-Coutances, Muneville-le-Bingard, Millières, Périers, Gratot, Saint-Maur-des-Bois, Percy, Coutances, Le Chefresne et La Colombe. Le 3e lot comprenant le moulin du Gué, la terre de la Hussonnière, et quelques autres immeubles, est attribué à Maurice Hervieu (3 Q 3699). Un autre partage est intervenu le 10 novembre 1941 entre Adde, Jules, Ferdinand et Ledormeur, Marguerite, des immeubles à La Colombe, Percy et par extension au Chefresne, Notre-Dame-de-Cenilly. Il concernait les immeubles provenant de la succession d'Adde Désiré, décédé le 18 février 1935 et de Marie, Aimée Lebouvier, décédée le 9 mars 1936 (maître Arnaud, ACP Villedieu , volume 253, n°266)

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.